

Séchage rapide
Excellente
résistance en
milieu marin
Teintes
lumineuses

SCAR® VISIOMER

PEINTURE DE SIGNALISATION ET DE MARQUAGE EN MILIEU MARITIME



LA SIGNALISATION



IDENTIFICATION

SCAR® VISIOMER est une peinture haute résistance aux agressions maritimes, destinée aux balisages visuels intégrant les dispositifs d'aide à la navigation maritime : phares, feux, bouées, tourelles, amers et espars. S'applique sur : pierre, ciment, bitume, granit, bois, métal (avec primaire anticorrosion).

AVANTAGES

- Séchage ultra rapide : 20 minutes.
- Remarquable tenue en milieu marin.
- Excellente résistance aux agents atmosphériques.
- Parfaite adhérence même par fortes chaleurs.
- Opacité excellente en une seule couche.
- Teintes de sécurité lumineuses.

ROUGE 5 kg	NOIR 5 kg
JAUNE 5 kg	BLEU 5 kg
BLANC 5 kg 25 kg	

MODE D'EMPLOI

SCAR® VISIOMER doit être appliqué sur support sec et exempt de tache d'huile et de graisse.

Application : 1 à 2 couches selon la porosité du support.

Sur métal : appliquer au préalable un primaire anticorrosion.

Matériel d'application : brosse, rouleau sans diluant,
Pistolet : dilution à 10 % de **DILUANT SCAR VISIOMER**.

CARACTERISTIQUES

Teintes : Bleu, blanc, jaune, rouge, noir. Densité : 1,60 (+/-0,05).

Séchage à 20° C (65% d'humidité relative) : Hors poussière 15 mn ; Circulable 1 h.

Rendement : 3 à 5 m².



CONDITIONNEMENT - AFNOR ET TRANSPORT

Conditionnements : bidons de 5 kg (pour le blanc : 5 et 25 kg).

AFNOR : Famille 1 classe 3 - Point éclair : < 21°C.

Stocker dans un local ventilé, 12 mois en emballage d'origine hermétiquement fermé à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité sur simple demande ou sur notre site : www.deproma.com
Consulter l'étiquette informative sur l'emballage.

Facilement Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Élimination des déchets:

Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Remarques: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant sur nos bons de commande et sur site internet. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.
Réf 06102

févr.-18

